

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 130 (2009)
Heft: 9

Rubrik: Commission d'élevage

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.06.2025

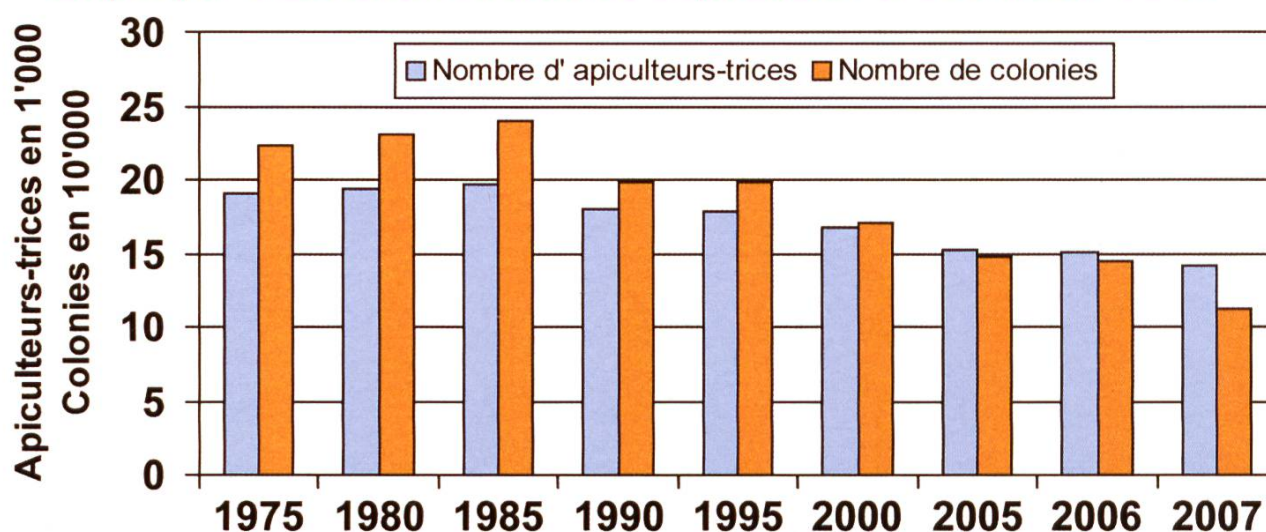
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une nouvelle vision de l'élevage à la SAR (1^{ère} partie)

Après de nombreuses séances de travail, la FSSA s'est dotée d'une institution pour la promotion de l'élevage.

On se souvient que les travaux du groupe de travail «Abeille», constitué par décision fédérale pour donner suite à la motion déposée par Mme Brigitta Gadiant, avaient mis en évidence la diminution du nombre d'apiculteurs et de colonies (cf. exemple VDRB), justifiant une intervention fédérale, ainsi que le besoin de soutien en matière d'élevage/sélection :

Graphique 1 : Evolution du nombre d'apiculteurs et de colonies VDRB



Constatant que :

- Il existe une banque des valeurs d'élevage pour l'Europe à laquelle la Suisse n'est pour l'instant pas connectée.
- Les critères de sélection ne sont pas uniformes.
- L'élevage-sélection des abeilles mellifères n'est pas comparable à celui d'autres animaux de rente en raison de leur biologie particulière et de leur comportement d'accouplement.
- La recherche en matière d'élevage-sélection demande beaucoup de temps et de moyens financiers, le groupe «Abeille» concluait que *«l'élevage-sélection était en fin de compte la méthode la plus durable pour obtenir une certaine résistance et redonner de la vitalité aux abeilles indigènes»*.

Il recommandait un soutien fédéral, pour des travaux réalisés sur la base de critères scientifiques reconnus.

Mais, pour être reconnue (et soutenue) par l'OFAG, une nouvelle et unique organisation d'élevage réunissant les différentes races d'abeilles devait être mise sur pied, remplissant certaines conditions :

- un seul herd-book par race en Suisse ;

- un programme national de sélection par race ;
- une harmonisation des règlements avec les deux points précédents ;

C'est aujourd'hui chose faite et une demande a été déposée auprès de l'OFAG par la FSSA, au nom des quatre organisations d'élevage actuelles.

Quelles sont les aides confédérales prévues ?

- Une aide financière leur permettant de mettre sur pied une organisation professionnelle ;
- Une aide financière destinée à l'organisation d'épreuves de productivité (examen de la résistance, rendement en miel, douceur) ainsi qu'au relevé des données zootechniques et à leur évaluation.

Qui en bénéficiera ?

Les organisations d'élevages intégrées à l'organisation FSSA :

- Schweizerische Carnicaimker – Vereinigung ;
- Verein Schweizerischer Mellifera Bienenfreunde ;
- Schweizerischer buckfastimkerverband ;
- La SAR par son dicastère Elevage ;
- Indirectement : tous les apiculteurs suisses.



La commission neutre en plein travail de distribution.

Conditions pour l'obtention des aides fédérales?

– Les organisations reconnues doivent satisfaire aux exigences du nouveau règlement FSSA sur l'élevage.

Un des points essentiels de ce programme est la nouvelle méthode d'évaluation «à l'aveugle»:

- Chaque sélectionneur transmet 12 reines sœurs à une commission neutre;
- Cette commission répartit ces reines, rendues anonymes, dans autant de ruchers de testage;
- Ces reines sont observées durant la saison suivante et les colonies évaluées par le testeur, jusqu'au printemps qui suit l'année de test.
- Les résultats (douceur – tenue du cadre – essaimage – production de miel – tolérance aux varroas) de ces tests sont ensuite comparés et introduits dans une base de données centralisée;

Dans ce but, 8 ruchers de testage ont été constitués par la Commission d'Elevage SAR en vue d'éprouver les méthodes de travail futures.

Ainsi, ce n'est pas moins de 96 (8x12) reines qui ont été réceptionnées, rendues anonymes et distribuées à 8 apiculteurs-testeurs régionaux.

Pour la SAR, l'année 2010 constituera une année de test, destinée à éprouver les méthodes de travail futures.

Tous les détails de cette nouvelle organisation seront communiqués par le biais de la Revue, dans les prochains numéros. Nous nous réjouissons d'avance de pouvoir faire participer concrètement les apiculteurs SAR à cette nouvelle démarche, puisque nous souhaitons pouvoir former et collaborer avec de nouveaux apiculteurs-testeurs pour la saison 2011/2012.

*Pour la CE-SAR: **Eric Marchand, président***

A VENDRE

18 Ruches

CH Bürki vides

1 extracteur

16 cadres à moteur

+ matériel divers

Tél. 079 256 51 72

A VENDRE

Reines carnioliennes

Fécondées à la station
d'élevage Les Toules
à réserver chez

FALLET Ernest

2057 Villiers

Tél. 079 521 75 55